

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

<i>En exercice</i> : 15	<u>Présents votants</u> : 13	<u>Pour</u> : 13+2 procurations	<u>Abstention</u> : 0	<u>Contre</u> : 0
-------------------------	------------------------------	------------------------------------	-----------------------	-------------------

L'an deux mille vingt le 03 novembre à 20 heures 30, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Bernard BAZINET, Maire, le conseil municipal de la commune d'AUGIGNAC,

Date de la convocation du Conseil Municipal le 27 octobre 2020.

CONSEILLERS MUNICIPAUX PRESENTS :

ARLOT-PELLEVOISIN Cindy	<i>POUR (procuration)</i>	JULIEN Monique	POUR	PEYRAZAT Pierre	POUR
BAZINET Bernard	POUR	MATHIS Franck	POUR	PIALHOUX Laurent	POUR
DAGNAS Delphine	POUR	MARENDA Vincent	<i>POUR (procuration)</i>	ROUMAT Gérard	POUR
GRASSET Cécile	POUR	MARENDA Yoann	POUR	VEDRENNE Jean	POUR
GENDRE Valérie	POUR	METIFEU Francis	POUR	VIGNERON Sébastien	POUR

ABSENT(S) EXCUSE(S): Cindy ARLOT-PELLEVOISIN (procuration à Delphine DAGNAS), Vincent MARENDA (procuration à Laurent PIALHOUX)

ABSENTS:

SECRETAIRE DE SEANCE : Gérard ROUMAT

2020 -52 - Rapport d'activité 2019 de la CCPN

Monsieur le Maire présente le rapport d'activité de la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais de l'année 2019 établi conformément à l'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales qui stipule notamment que « *le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune-membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement* ».

Le Conseil municipal prend acte à l'unanimité du rapport d'activité de la Commune de Communes du Périgord Nontronnais de l'année 2019.

Le Maire certifie sous sa
Responsabilité le caractère
Exécutoire de cet acte.
M. Bernard BAZINET

Pour copie conforme en Mairie, le 04 novembre 2020

Au registre sont les signatures

Le Maire

M. Bernard BAZINET



Déposé à la-Préfecture le 05/11/2020
Commune d'Augignac
Affichage le 05/11/2020

Reçu le 06/11/2020
Publié le 06/11/2020

Co:24-212400162-20201103-2020_52-DE